



Compte rendu de l'assemblée générale du BCMPE le vendredi 19 juin 2015 à 18 heures 15

Nombre de participants : 48 ; nombre de pouvoirs : 53 ; représentation totale : 101.

Résolution 1 : Quitus sur le rapport moral (résumé ci-dessous) du Président accordé à l'unanimité.

Une bonne année au plan « Convivialité » :

Pas de recours à la Commission d'éthique,

240 tournois se sont déroulés sans problèmes majeurs, avec bridgemates, donnes préparées, diagrammes et classement sur TV à la sortie, grâce au dévouement de 12 bénévoles et la prestation de service sans faille de Daniel DANIAUD,

Les tournois spéciaux : Chocolats, Galettes, Fête et Festival ont été de très bon niveau tant du point de vue gastronomique que convivialité et qualité de jeu.

Une bonne année au plan « Adhésions » :

Plus de licenciés (+41), plus d'adhérents (+8), plus d'élèves à l'Ecole de bridge (+10) et 34 équipes en Interclub comme l'année dernière.

Une année un peu décevante au plan « fréquentation des tournois » :

Certes le calendrier nous a privé de 12 tournois.

Les Trophées du Voyage et les tournois du Mercredi ont été plus fréquentés que l'année précédente (+10 et 11 %),

Mais la baisse globale de fréquentation est de 7% (-4,5% les années précédentes), malgré nos efforts et ceux de l'Ecole de Bridge.

Une année sans progrès au plan des conditions matérielles d'hébergement :

Il faut souhaiter que l'enquête du Comité qui a bien mis en exergue les points faibles soit suivi d'effets par des actions concrètes et réussies de la nouvelle équipe de direction du comité de Guyenne.

En ce qui concerne les parkings : Le Président a soumis, le 27 avril, à M. AZIANI, maire de Mérignac, en présence d'Anne DUMORTIER, l'idée d'exploiter l'accès au bassin de rétention d'eau pour créer sans suppression d'arbres environ 30 places de parking : l'idée l'a intéressé : il reste à convaincre la Métropole avec son aide.

Le président remercie enfin les adhérents pour la bonne ambiance d'accueil qu'ils assurent, leur bonne tenue de table, parfois un peu bruyante ; remerciements chaleureux également aux 12 bénévoles qui ont préparés 19000 étuis en 240 tournois, ont assurés l'accueil et le placement et qui se sont réunis 9 fois en Conseil d'administration

(applaudissements)

Le président rend compte ensuite de l'activité de l'Ecole de Bridge :

Effectifs : 2 moniteurs, 34 élèves en 2013-14, 36 en 2014-2015 . 3 stages résidentiels ont été organisés cet année ainsi que la première organisation d'un tournoi « spécial débutant » en coopération avec les moniteurs de Gradignan et du Bouscat. Ce projet a rencontré l'adhésion des intéressés et sera repris en 2015-2016. Jacques VERGES exprime le souhait que des actions de formation ou tournois à thème soient montées à l'intention des premières séries. Le Président répond que l'extension de l'école de bridge paraît difficile en l'absence de choix possible entre plusieurs maîtres-assistants ; par contre l'idée de tournois à thème va être étudiée.

Le président laisse la parole à Christian DULUCQ, vice-président, qui liste les nombreuses finales gagnées par nos membres cet année. (applaudissements)

Résolution 2 : Quitus à Mesdames la Trésorière et la Trésorière adjointe du Club à l'unanimité ,

au vu des comptes 2014-2015 du Club exécutés conformément au budget voté l'assemblée générale de 2014 : prévisionnel établi avec un prélèvement sur les réserves de 3000 € : le réalisé fait ressortir un prélèvement de 2875 €, un compte bancaire positif de 6880 €, et les réserves sur livrets se montant à 76032 € .

Sur 3€ le ticket : 1,6 pour le comité, 0,50 pour FFB, 0,14 pour SBI : reste 93 centimes au Club pour financer ses activités annuelles.

Résolution 3 : L'assemblée valide à l'unanimité l'extension du tournoi de régularité du mardi à tous les joueurs de 2^{ème} série avec 2 sections comme le vendredi,

Résolution 4 : L'assemblée valide à l'unanimité la remise en service de la bibliothèque en Septembre 2015 à des fins de consultation courte des livres parus sur le bridge avec achat de livres récents, prêts des livres limités à 1 mois et chèque de caution fixé à 30 €.

Résolution 5 : L'assemblée autorise à l'unanimité moins une abstention, le Président à signer l'annexe n°5 à la convention Comité-BCMPE d'exploitation de la Maison du Bridge définissant les modalités de calcul de l'indemnité d'occupation temporaire des locaux de la Maison du bridge et l'obligation de souscrire une assurance incendie pour le local de 10 m² dédié au BCMPE, comme prévue en 2000 après la période de franchise de 15 ans.

Résolution 6 : L'assemblée valide à l'unanimité, moins une abstention, la gratuité d'accès aux tournois pour le Président, le vice-président, la trésorière et le trésorier adjoint, ainsi que l'arbitre et le chargé d'accueil pour le tournoi qu'ils gèrent. Michel MALGAT signale avec humour qu'ils n'auront pas droit aux récompenses de fidélité.

Résolution 7 : L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien à 3 € du prix du ticket de tournoi et l'augmentation du montant de la cotisation annuelle de 20 à 25 €.

Anne DUMORTIER rapporte, en tant que Présidente du Comité de Guyenne, que la FFB à décider de porter à 28 € pendant 2 ans le prix de la licence pour financer la Coupe du Monde de Bridge 2017 à LYON puis de revenir en 2018 à 26 € suivi d'une augmentation d'un euro par an.

Résolution 8 : L'assemblée vote à l'unanimité le projet de budget 2015-2016 qui lui a été présenté par le Président :

Retour à l'équilibre par l'augmentation de 5 € de la cotisation et organisation de la fête du Club avec une formule plus simple générant 2600 € d'économie.

Augmentation de la participation aux charges de la MDB par l'effet de l'annexe 5 discutée plus haut,

Recettes évaluées en supposant la même participation aux tournois : l'extension du tournoi du mardi compensant l'érosion de la fréquentation globale,

Le total des dépenses prévues, équilibré par les recettes, est proche du réalisé de l'exercice 2014-2015.

Résolution 9 : Renouvellement du Conseil d'administration :

Quittent le Conseil d'administration pour convenances personnelles :

Pierre DELACOSTE, Xavier GARDERET, Monique GUILLAUME, Marie-France NAUR.

Michel MALGAT sollicite le renouvellement de son mandat qui lui est accordé à l'unanimité.

Font acte de candidature :

Henri LABAN, candidature acceptée à l'unanimité,

Dominique MALAVAL, candidature acceptée à l'unanimité moins un vote contre et trois abstentions,

Jean-Luc RUIZ, candidature acceptée à l'unanimité.

Validation de la candidature de M. LABAN à la fonction de trésorier adjoint chargé de la tenue des comptes, Monsieur Bernard POIRIER demeurant le contrôleur des comptes

Les administrateurs se réuniront en Conseil après cette Assemblée Générale pour constituer le Bureau et désigner le Président.

Comme de tradition, Michel MALGAT présente le calcul des récompenses de fidélité aux tournois pour la saison 2014-2015 : des carnets de 10 tickets et des demi-carnets seront cette année distribués à 54 membres.

L'assemblée a terminé ses travaux vers 19 heures.

Le Président :

Le Vice-Président

Le secrétaire de séance.